

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 47 Eveil 2			
Code	PEIM2B47PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Sophie KILESSÉ (sophie.killesse@helha.be) Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be) Anne LISART (anne.lisart@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be) Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be) Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be) Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se documenter sur un sujet donné et de mener une recherche documentaire afin de nourrir sa réflexion et sa pratique,
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique,

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B47PPA	Formation scientifique	30 h / 2 C
PEIM2B47PPB	Formation historique	30 h / 2 C
PEIM2B47PPC	Formation géographique	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B47PPA	Formation scientifique	20
PEIM2B47PPB	Formation historique	20
PEIM2B47PPC	Formation géographique	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

" L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique			
Code	6_PEIM2B47PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage "Formation scientifique" vise essentiellement l'acquisition de savoirs et de savoir-faire que les futurs instituteurs primaires vont devoir maîtriser pour pouvoir, par la suite, enseigner les sciences.

Les savoirs et savoir-faire travaillés en classe sont articulés autour de ceux décrits dans le référentiel de sciences du tronc commun.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se documenter sur un sujet donné et de mener une recherche documentaire afin de nourrir sa réflexion et sa pratique,
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les concepts abordés sont notamment :

- Les caractéristiques des "vivants/non vivants"
- Les besoins, milieux de vie et étapes de vie des animaux
- Les relations homme/animaux
- Les relations alimentaires entre les vivants
- L'alimentation humaine
- Les besoins des plantes vertes
- L'anatomie humaine (systèmes locomoteur, circulatoire, digestif, respiratoire)

Démarches d'apprentissage

La démarche d'apprentissage repose sur différentes méthodes pédagogiques: exposés magistraux, approche interactive, activités pratiques, travaux de recherches en individuel ou en groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et lors de séances de remédiation à la demande de l'étudiant.

Sources et références

Ouvrages de références donnés dans les notes de cours dans la section bibliographie.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes distribuées aux étudiants. Power Point utilisés au cours disponibles sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation repose sur le travail journalier (réalisation de rapports, présentations orales, dossier,...), à raison de 20% de la note finale (10% au Q1 et 10% au Q2).

Les 80% restants proviennent de la note obtenue aux épreuves écrites en session : un examen écrit (qui vaut pour 40%) portant sur la matière vue au Q1 est organisé à la session d'examen du Q1 et un second examen écrit (qui vaut pour 40%) portant sur la matière vue au Q2 est organisé à la session d'examen du Q2.

Pour la session Q3: l'examen écrit représente 100% de la note finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	10	Trv	10		
Période d'évaluation	Eve	40	Exe	40	Exe	100

Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique			
Code	6_PEIM2B47PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne LISART (anne.lisart@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours reprend les grandes lignes de la matière historique proposée dans les programmes de l'enseignement fondamental. Il propose également des éléments de didactique de l'Histoire appliqués à cette matière.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- maîtriser le cadre notionnel du Moyen Age à la période contemporaine
- maîtriser des propositions didactiques (suite du cours de BAC 1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Cadre notionnel du Moyen Age à la période contemporaine
- Propositions didactiques de l'Histoire (suite BAC1)

Démarches d'apprentissage

Approche par situations-problèmes
Emploi des nouvelles technologies
Activités extérieures
Cours magistraux
Tavaux de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant est à la disposition des étudiant(e)s pour répondre à leurs questions

Sources et références

Syllabus + notes de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral en fin de période.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation			Exo	80	Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique			
Code	6_PEIM2B47PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie KILESSÉ (sophie.killesse@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au sein de l'UE 47 Formation disciplinaire et didactique, le cours de formation géographique s'inscrit dans la continuité du cours de bloc 1. Il vise l'acquisition de concepts et de notions disciplinaires, didactiques et méthodologiques permettant aux étudiants de développer et/ou d'approfondir les compétences visées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Maîtriser les notions indispensables (bases théoriques, savoir-faire, vocabulaire spécifique, nomenclature, notions mathématiques) permettant d'enseigner la géographie à l'école primaire.

Rendre les étudiants capables de préparer et auto évaluer les activités de stage.

Acquérir une méthode de travail scientifique : rendre l'étudiant capable d'effectuer des recherches personnelles, de vérifier des informations, de chercher et construire un matériel didactique adapté.

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

Compétence 5

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Géographie de la Belgique

Vocabulaire spatial et vocabulaire spécifique.

Géographie physique : dérive des continents, tectonique, volcanisme, ...

Notion de climatologie et météorologie

Notion de relief, échelle, courbes de niveau, ...

Toutes ces notions pourront servir également à la réalisation d'une maquette (de la Belgique par exemple)

Démarches d'apprentissage

Approche par situations-problèmes et/ou méthodologiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et lors de séances de remédiation à la demande de l'étudiant.

Sources et références

Manuels et revues destinés aux enseignants de l'enseignement primaire.
Grand Atlas De Boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoints, photocopies, sites internet, matériel didactique, ...

Notes de cours personnelles

Atlas

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le cours d'éveil géographique se donne durant deux quadrimestres (Q1 et Q2).

Si un travail est demandé, il sera remis avant l'examen à une date convenue par l'enseignant.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	10	Trv + Exe	90	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).